

Groupement international des Secrétaires Généraux des Universités Francophones (GISGUF)

Procès-verbal De la séance du Conseil d'administration du GISGUF Tenue le jeudi 21 novembre 2002 à 10h00 Au Studio des professeurs de L'Université Paris 5, 86 Bd St Germain

Sont présents :

M. Michel Lespérance (président)
Mme Monique Ronzeau (vice-présidente)
M. Henri Awit
M. Pierre Barraud
M. Abdallah Boubaker
M. Léopold Bragard
M. Michel Quimper
Invité : M. François Vignaux, directeur du cabinet de la rectrice de l'AUF

Excusés :

Mme Julienne Badia, à qui le président adresse un message de soutien
M. Pascal Aimé
M. Luc Ziegler

1. La séance est ouverte par le président Michel Lespérance qui remercie Monique Ronzeau pour son accueil. L'ordre du jour est adopté.

2. Le procès-verbal de la séance du 22 mars 2002 tenue à Strasbourg est adopté également.

3. a) Programme du Colloque

Le président aborde la préparation du Colloque de Paris qui se tiendra du 1^{er} au 6 juin 2003.

Monique Ronzeau a préparé un projet de programme qui est discuté. Le logement est organisé à l'Hôtel Le Parnasse, 79-81 Avenue du Maine, 75014 Paris.

La première journée se déroulera à la Sorbonne puis, dans l'ordre, à l'Université de Paris 5, au Museum d'histoire naturelle, enfin, au Collège de France le vendredi 6 juin.

On organisera, le moment voulu, le déplacement en groupes. Le programme des accompagnants sera déterminé plus tard également.

Pour le lundi, préciser l'arrivée des participants à 9h00 sur les lieux du Colloque, M. Vignaux prendra contact avec Mme Gendreau-Massaloux pour une éventuelle intervention. Monique Ronzeau se met en rapport avec des personnalités diverses pour la séance d'ouverture.

Le programme proposé est adopté avec cependant un avancement à 14h00, le vendredi, de l'Assemblée générale. Remerciements à Monique Ronzeau pour son travail.

b) Inscriptions au Colloque

La facture sera établie à l'ordre du GISGUF. Un nouveau numéro de compte sera communiqué.

La cotisation sera versée simultanément. Cette dernière doit d'ailleurs être portée à 50 Euros au moins au lieu de 15 (décision à faire prendre par l'Assemblée générale du vendredi 6 juin) en raison de l'adhésion à l'AUF (cotisation annuelle de 1140 Euros).

On rappelle qu'à Québec, il avait été décidé que chaque membre paie sa cotisation même s'il ne prend pas part au Colloque. Or, tant que le GISGUF n'offre qu'une manifestation biennale, il est difficile de demander une cotisation annuelle à tous les membres. Dans un premier temps donc, seuls les participants au Colloque 2003 la paieront. Un montant de 100 Euros pour une cotisation de deux ans figurera sur le formulaire d'inscription.

c) Thème général du Colloque

Monique Ronzeau commente le projet de programme scientifique qu'elle a préparé. Il est très bien accueilli. La discussion révèle cependant que la pratique de l'évaluation est peu répandue dans certains pays (Suisse-Belgique). En revanche, chacun devrait pouvoir intervenir sur la partie « autonomie », particulièrement les collègues libanais et leurs universités privées. On ajoutera le thème « accréditation ».

4. a) Rôle du GISGUF au sein de l'AUF

Il s'agit de définir un projet de formation « labellisé » GISGUF à l'intention des collègues des Universités membres. L'AUF est prête à soutenir, par l'intermédiaire de F. Vignaux, une telle initiative.

Celui-ci souligne la nécessité d'agrandir le cercle des membres du GISGUF. Il y a 400 membres à l'AUF contre 100 pour le GISGUF. Les contacts avec les collègues africains doivent être établis au travers des bureaux locaux décentralisés de l'AUF.

Autres horizons géographiques : Asie (Vietnam, Cambodge), Moyen Orient et Europe Occidentale (Roumanie, par ex.).

Notre collègue Colette Liot, qui nous rejoint en cours de séance, émet l'avis de pratiquer une formation décentralisée sur le continent africain, donc par région, ce qui permet des rencontres entre secrétaires généraux de pays voisins.

Dans ce contexte, il faut probablement trouver un successeur à notre collègue Julienne Badia (Université de Cocody, Abidjan). François Vignaux est prêt à nous appuyer. Les universités représentées au CA sont appelées à fournir des listes d'adresses sortant de leurs services respectifs de relations internationales.

b) Site Web du GISGUF

François Vignaux accueille volontiers le site Web du GISGUF sur celui de l'AUF. Il s'occupe de la migration du site. Le Colloque 2003 sera annoncé sur ce site. L'inscription pourra se faire par la voie électronique également.

c) Statuts du GISGUF

Henri Awit revient sur la question du statut d'un ancien président du GISGUF. Le CA est d'avis que son appartenance pour 2 ans (1 mandat) au Conseil d'administration se justifie. Cette proposition sera faite dans le cadre du projet de statuts, qui sera présenté à l'Assemblée générale.

D'autre part, H. Awit se demande s'il est judicieux de maintenir un président éphémère pour 2 ans, de surcroît chargé d'organiser le Colloque. L'AUF fonctionne différemment avec une présidence indépendante du lieu du Colloque. H. Awit fera des propositions dans ce domaine, en gardant présent à l'esprit le fait que le CA doit pouvoir s'organiser lui-même. Mais on applaudit l'idée que l'organisateur soit le président du Colloque. De plus, un représentant de l'AUF devrait siéger dans notre CA. C'est une collaboration fondamentale qui doit s'établir. On en décidera lors de la prochaine Assemblée générale. L'avis de F. Vignaux sera sollicité préalablement.

d) Financement

Les collègues québécois annoncent un soutien de l'ordre de 2500 Euros. La Suisse (par Neuchâtel) prévoit une contribution de 1000 Euros (à confirmer par P. Barraud). Le soutien français et celui de l'AUF sont acquis.

5. Suite et prochaine réunion

Monique Ronzeau complète ses documents et les diffuse dans les deux prochaines semaines. Après confirmation, les représentants nationaux feront suivre dans les universités avec appel à participation et à contribution. Une conférence téléphonique aura lieu entre les membres du CA le **jeudi 27 février 2003 de 15h00 à 16h00**.

6. Divers

Une nouvelle version originale des statuts sera produite par M. Lespérance avec les modifications proposées par le CA. Le Président prend contact avec M. Vignaux pour une présence de l'AUF.

Le numéro de compte du GISGUF n'est plus valable. Un nouveau numéro sera communiqué dès que possible.

La séance est levée à 15h00 et se poursuit informellement par une visite de l'hôtel Parnasse.

Neuchâtel, le 13 décembre 2002

Le secrétaire général du GISGUF

Pierre Barraud